

Charte sur le pôle de connaissance en Agroécologie : Bibliothèque de médias de référence en agroécologie

Mises à jour le 02/09/2021

A quoi sert cette charte ?

- Formuler les valeurs partagées par les partenaires à l'initiative du portail
- Valider ou refuser l'entrée d'un nouveau média

Contexte : plusieurs structures agissant pour le déploiement de l'agroécologie (Pour une Agriculture du Vivant, Fermes d'Avenir, Ver de Terre Production, et d'autres) ont décidé de mutualiser leurs compétences pour organiser et mettre à disposition les savoirs sur les différents chemins de la transition, au sein d'un portail libre d'accès. Le portail vise à répondre aux besoins de tous les acteurs de la transition et des filières agricoles et alimentaires (tels que les agriculteurs, porteurs de projet, techniciens et conseillers agricoles, acteurs de l'aval, entreprises de services pour la transition, etc.), en donnant à voir des cas d'application, des contenus techniques et des contenus génériques sur les systèmes de production. Les contenus sont à visée des professionnels, mais accessibles à tous en libre accès.

Nos objectifs à travers ce pôle de connaissances :

- Mettre à disposition **du plus grand nombre** du contenu de **sensibilisation et de formation ciblée sur l'agroécologie**
- **S'inscrire dans une démarche de coopération** en mettant en avant **divers partenaires** ayant des démarches **complémentaires** porteuses de sens, pour apporter une solution concrète, globale et réaliste permettant la transition agricole et alimentaire.

EXIGENCE, RESPECT, INCLUSION et HUMILITÉ sont les valeurs partagées par les contributeurs de la plateforme, qu'il s'agisse d'agriculteurs ou de structures d'accompagnement (acteurs du conseil et services et de la formation).

- **EXIGENCE** : Nous valorisons des parcours d'agriculteurs.ices qui s'inscrivent **dans une démarche de progrès holistique et ambitieuse sur leur système de production soutenue par des indicateurs de résultats**. Cette démarche doit apporter simultanément des réponses aux enjeux du climat, de la régénération des sols, de la biodiversité, de l'eau, de la santé globale, de sécurité alimentaire, de la juste rémunération et des conditions de travail des personnes et de la relocalisation de l'alimentation.
- **EXIGENCE** : la transition est basée sur **des principes agronomiques** en accord avec les piliers de l'agroécologie et en particulier ceux-ci :
 - la réduction voire la suppression des intrants;
 - la couverture permanente du sol par du végétal ;
 - la réduction voire la suppression du travail du sol ;
 - le retour des arbres dans les parcelles.

Ainsi nous visons un idéal d'agriculture rémunératrice, biologique, de conservation, de régénération, respectueuse des humains et de la nature.

- **EXIGENCE** : nous sommes garants de la **qualité des contenus** mis en avant, et de la **transparence** des informations en matière de fiabilité des données, d'impact réel sur les résultats (GES, biodiversité, santé, rémunération ...), de conditions de reproductibilité des pratiques.
- **RESPECT** : Nous accompagnons des agricultrices.eurs, **dans le respect de leur parcours de transition agroécologique** (nous ciblons autant les plus avancés que celles et ceux qui sont en début de transition)
- **INCLUSION** : Nous considérons **toutes les échelles et modes de production**, qu'il s'agisse de circuits courts et de proximité, ou de circuits longs. D'agriculture biologique ou de conservation. Ou encore de microfermes et de grandes fermes. Chaque échelle apporte ses réponses sur le niveau d'ambition, la capacité d'expérimentation et l'impact sur les résultats.
- **HUMILITÉ** : Dans une logique d'amélioration continue, dans un contexte environnemental instable (en particulier contexte de changement climatique), et sur des activités qui fonctionnent avec le vivant, les contributeurs ne se positionnent pas comme des donneurs de leçons sur des pratiques abouties, mais **partagent leur vision et leur parcours avec humilité**.

Conditions de référencement des médias sur le pôle de connaissance

A quoi sert cette liste ?

- Valider ou refuser l'entrée d'un nouveau contenu sur des motifs factuels
- Servir de référentiel à un modérateur de la plateforme ou un comité de coordination en cas de désaccord interne
- Éviter d'aboutir à une plateforme "fourre-tout", où on retrouverait des pratiques abusivement rattachées à l'agroécologie, ou des pratiques qui concernent l'agriculture "en général"

Critères	OK/NOK
1. L'agroécologie au sens de la charte, c'est à dire cohérente avec les principes agronomiques indiqués, est une dominante dans le contenu	
2. Les contenus portent sur des pratiques agricoles qui sont spécifiques à l'agroécologie (<i>pas à l'agriculture en général</i>)	
3. Les contenus concernent l'enseignement agricole, une activité agricole professionnelle, dont le paysagisme professionnel, et les projets agricoles portés par les collectivités (<i>à l'inverse, pas de contenu dédié exclusivement au jardinage / potager individuel ou aux écolieux auto-suffisants</i>),	
4. Les contenus transversaux (management, juridique, économique, marketing...) doivent être rattachés à une thématique agroécologique. Les contenus sont techniques et systémiques (<i>À l'inverse pas de contenu global sur les systèmes alimentaires durables en général, sur l'animation territoriale</i>)	

Critères non discriminants :

- Le contenu n'est pas forcément français. La langue n'est pas forcément en français.